

CODE DE QUALITE - STAGES - version 2021

L'a.s.b.l. DYNAMIX XXIII, en plus de ses nombreux avantages, s'engage à répondre au code de qualité suivant :

1/ DYNAMIX XXIII s'engage à respecter ses normes et sa qualité d'encadrement en engageant prioritairement des instituteurs, institutrices maternelles et primaires, des maîtres spéciaux en psychomotricité ou encore des Régents et Licenciés en Education Physique, Sports & Loisirs.

2/ DYNAMIX XXIII s'engage à couvrir tous ses participants en RC sportive auprès d'ETHIAS en cas d'accident corporel. Lors d'activités spécifiques, l'asbl souscrit des assurances supplémentaires pour chacune d'entre elles.

3/ DYNAMIX XXIII s'engage à informer tous les participants en cas de modification de stage ou d'annulation de stage au minimum 5 jours ouvrables avant le début de l'activité réservée.

4/ DYNAMIX XXIII s'engage à respecter le contenu de ses activités décrit sur le site Internet ou dans les flyers.

5/ DYNAMIX XXIII se veut une a.s.b.l. familiale aux heures d'ouverture et de fermeture très larges pour faciliter l'arrivée et le départ des enfants durant les vacances scolaires.

6/ DYNAMIX XXIII s'engage à remplir en temps et en heure tous les documents nécessaires et utiles aux parents (mutuelles, communes, attestations de frais de garde, etc...).

7/ DYNAMIX XXIII s'engage à entretenir les locaux prêtés en bon père de famille et à investir dans le développement sportif au sein même de l'établissement scolaire par l'achat de matériel, l'entretien ou la rénovation du matériel.

8/ DYNAMIX XXIII s'engage à utiliser pour la pratique de ses activités uniquement des locaux scolaires afin d'y garantir une hygiène, une sécurité et des espaces conçus spécialement pour accueillir au mieux les enfants et leurs parents, à l'exception des activités extérieures telles que la piscine, le bowling et autres...

9/ DYNAMIX XXIII s'engage à établir des prix de stage au plus bas, afin de faciliter la pratique sportive à tous, et ce, en gardant une qualité d'encadrement et d'animation optimale.

10/ DYNAMIX XXIII s'engage à prendre en compte l'avis des parents par le biais du formulaire « Votre avis compte ! » ou encore via d'autres moyens de communication afin de construire activement un futur encore meilleur.